

cause des phénomènes de la vie. C'est uniquement par l'induction que les vitalistes ont été amenés à admettre un principe vital. J'appelle principe vital, dit Barthez, la cause expérimentale des phénomènes de la vie, c'est-à-dire la cause démontrée par l'expérience en dehors de toute hypothèse.

Si le principe vital est une force *sui motrix*, elle est *sui inscîa* ; elle est douée de spontanéité, mais elle n'a ni intelligence ni liberté. Bien que certains animistes cherchent à établir une distinction entre le *moi*, la *conscience* et l'âme, qui ne serait que le sujet de ces facultés et non ces facultés elles-mêmes, il est évident que sans la conscience l'âme n'existerait pas. Je dirais presque, en faisant une autre application de la doctrine de saint Thomas : la conscience est essentiellement la forme de l'âme ; mais, en tout cas, j'exclus résolûment *à priori* du domaine de l'âme tous les faits dont elle n'a pas conscience.

L'homme est une véritable unité. Mais qu'est-ce qui constitue l'unité de l'homme ? C'est le moi, c'est la conscience. Quoique l'âme soit unie à un corps, son unité en est-elle atteinte ? Le serait-elle davantage par l'admission d'un ordre inférieur avec laquelle elle serait alliée et qui serait chargée de la direction des phénomènes vitaux ? L'unité de Dieu est-elle compromise parce qu'on reconnaît dans l'univers des causes secondes ? En pressant un peu le monothéisme de quelques animistes, on en ferait sortir le panthéisme.

Cette dualité pour laquelle M. Bouillier montre tant de répugnance, il est quelquefois obligé malgré lui de la reconnaître. Ainsi, en parlant de l'*homo duplex*, il dit que l'homme n'est double que dans un sens moral et non dans un sens métaphysique ; il est double, non pas qu'il ait deux âmes, *non pas même parce qu'il a une âme et un corps* ; mais parce qu'il a une *sollicité* en deux sens divers, une